

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026_03

CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS. NOMBRE

Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Pour	Contre	Abstentions
15	14	1	12	3	0

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19 h 15, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, régulièrement convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Nicolas MEKIL, Maire.

Étaient présents : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, M. Nicolas MEKIL, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, M. Eric PUYAU, Mme Aurélie VINCENT.

Étaient excusés : -

Étaient excusés avec pouvoir : M. Mathieu BIGOT donne pouvoir à Mme Allison MEUNIER.

Secrétaire de séance : Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité :

Article unique – de créer 4 postes d'adjoints.

Pour extrait certifié conforme,

Ectot-l'Auber, le 24 mars 2026

Le Maire,



Nicolas MEKIL